

Compte-Rendu du Conseil Municipal Séance du 15 février 2022

Conseillers présents : Mesdames ANTON, DIMOND, GALIBERT, GROS, JEFFREDO, MORIN, PLANAT, SUNE
Messieurs CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, VANGEL

Conseillers absents : Messieurs Jean SIGE qui a donné pouvoir à Mme SUNE, Jean-Baptiste BOUDOURESQUES qui a donné pouvoir à Mme GROS.

Conseiller absent excusé : Monsieur BEDNARSKI

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation du Conseil municipal du 18 janvier 2022 à l'unanimité.

Délibérations

Mise en place de la redevance terrasses

Le maire a pris contact avec les commerçants potentiellement concernés par le paiement de la redevance due au titre de l'occupation de l'espace public communal.

La loi nous oblige à conventionner avec tout occupant de l'espace public. Nous proposons de faire payer 5€ par m² par an. Il est par ailleurs proposé de ne pas faire payer pour l'année 2022.

Achat bande de terre (Chemin d'Homps)

La commune se propose d'acheter une bande de terre d'1 m de large et d'environ 150 m de long le long d'un terrain appartenant à M.Gamis. Cet achat permettra de ne pas obérer la possibilité d'aménager à terme un cheminement piétonnier.

Expérimentation extinction éclairage de nuit

Le maire propose de mettre en place une expérimentation de l'extinction de l'éclairage la nuit. La période retenue va aller de juillet à décembre 2022 sur une amplitude horaire de minuit à 6 H pour les mois de juillet, août, septembre et de 23H à 6H pour les mois d'Octobre, Novembre et Décembre. Il est par ailleurs prévu de ne pas éteindre les lumières les jours où des événements festifs (fête locale, animation au café...) seront organisés. Une 1^{ère} réunion publique aura lieu avant le démarrage de l'expérimentation et une autre courant Octobre.

Adhésion au service de médecine et de prévention

Il est proposé de renouveler la convention qui nous lie au Centre de Gestion de l'AUDE. Cette convention organise les missions assurées par le pôle prévention et santé et notamment les visites médicales bi annuelles des agents territoriaux.

Les 4 délibérations ont été prises à l'unanimité.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU date de 2008. Il convient de le réviser. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) élaboré par Carcassonne Agglo n'est pas encore établi mais cela ne constitue pas d'obstacle à l'actualisation de notre PLU. Une équipe constituée de conseillers municipaux va être mise en place. Cette équipe sera nécessairement accompagnée par un cabinet spécialisé dont le coût reste à la charge de la commune.

Discussions / Informations

Mise en application des recommandations de la Commission extra-municipale sur la sécurité

Les travaux de la commission extra-municipale ont abouti à un à certain nombre de propositions.

Les décisions suivantes ont été prises :

Passage de tout le village à 30 km/h, priorité à droite généralisée, installation de radars pédagogiques mobiles, interdiction de stationnement, création de places de parking, mise en sens unique de rues. Un outil de communication est en cours de réalisation et sera publié via le bulletin municipal.

RDV commission des finances semaine du 7 mars

La prochaine réunion de la commission des finances est fixée le 8 mars 2022 à 18H30 à la mairie.

Point sur les travaux

Toiture Portail Neuf : le montant des travaux de réfection s'élève à 12000 € à la charge de la commune. Nous allons prendre contact avec l'Architecte des Bâtiments de France afin d'étudier la possibilité d'obtenir une subvention.

Mise en valeur du Lavoir : nous sommes en attente de la dépose du câble électrique par ENEDIS, étape essentielle avant le démarrage des travaux.

Remplacement des lanternes sur les allées Pôl Lapeyre : nous allons faire faire les travaux par une entreprise. Une demande de devis a été faite auprès de DEBELEC. Les travaux ne dépassant pas 25000 € HT peuvent être subventionnés à hauteur de 60 % par le SYADEN.

Avenue du Languedoc : la 2^{ème} tranche de travaux d'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques démarre.

Lutte contre les déserts médicaux

La commune s'est associée aux communes d'Agel, Aigues-vives, Aigne, La Caunette, Minerve, Ferrals les montagnes, Cassagnoles, Félines, La Livinière, Oupia, Beaufort, Azillanet, Cessero, Siran, Pépieux, Azille, Olonzac, Homps, soit une population INSEE 2021 de 9237 habitants dans un projet visant à lutter contre les déserts médicaux. Le territoire ainsi constitué va se porter candidat pour entrer dans le plan d'action de la Région qui vise à recruter 200 médecins salariés. Cette action se conduit en parallèle avec la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Azille.

La liste des non préemptions a été remise en même temps que la convocation.

Questions diverses

La cave coopérative a fait l'objet d'une visite de contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Des actions sont à conduire.

BRR : l'achèvement du raccordement à Jouarres est confirmé.

Epicerie : nous n'avons à ce jour aucun contact avec le repreneur.

Une camionnette remplie d'objets hétéroclites stationne souvent au bout des allées P. Lapeyre. Ce véhicule est toujours bien garé et bouge. Il n'y a pas lieu de verbaliser en l'état.

Une réunion de la commission Jeunesse doit être planifiée.

Déjections canines : elles sont encore nombreuses. A chaque fois que le propriétaire du chien est identifié, il est convoqué en mairie.

Balayage : le balayage autour des arbres Place de l'Eglise est à soigner.

Raccordement à la fibre : la mairie est en train d'identifier tous les domaines éloignés du centre du village qui souhaitent être raccordés à la fibre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H24.